



Communiqué

Manifestation officielle du 1^{er} août 2019

Thomas Bach, président du CIO, en invité d'honneur à Ouchy

La population lausannoise est invitée à célébrer la Fête nationale du 1^{er} août en présence de Thomas Bach, président du Comité International Olympique, et de Grégoire Junod, syndic de Lausanne. La Municipalité est heureuse à quelques mois de l'ouverture des jeux de la jeunesse Lausanne 2020 que Thomas Bach ait accepté son invitation à être l'invité d'honneur de la fête nationale. Le cortège avec les autorités, les enfants et leur famille ainsi que la population débutera en fanfare à 20h. Il sera suivi de la cérémonie officielle à 20h15 et d'un apéritif pour toutes et tous en présence des autorités. Enfin, le traditionnel feu d'artifice aura lieu à 22h15 sur le lac. Animations et buvettes seront proposées dès le 31 juillet sur la place de la Navigation.

Dès le mercredi 31 juillet à 16 heures et jusqu'au 4 août à 21 heures, les stands de restauration et les carrousels d'Ouchy National 2019 s'ouvriront au public. Cinq jours durant, les organisateurs proposeront un programme d'animations pour l'ensemble de la population lausannoise.

La partie officielle, organisée par la Ville de Lausanne, aura lieu à nouveau cette année sur la place de la Navigation. Elle débutera jeudi 1^{er} août à 19h45 avec l'arrivée des autorités sur la barque « La Vaudoise », dont Thomas Bach, président du CIO, et Grégoire Junod, syndic de Lausanne. Le débarquement est prévu sur le ponton de la Vierge du Lac, à la place du Port, où la population est cordialement invitée pour recevoir les autorités.

Programme

- 19h00** Accueil de Thomas Bach et des autorités à la place de la Navigation
- 20h** Cortège officiel et populaire de la place du Port en direction de la place de la Navigation
- 20h15** Cérémonie officielle, avec allocutions de Grégoire Junod et Thomas Bach
- 20h45** Vin d'honneur avec la population, devant le bâtiment de la NANA
- 22h15** Feux d'artifice tirés sur le lac

La population lausannoise est invitée à se rendre sur les lieux de festivités en utilisant les transports publics lausannois (bus tl, métro m2). Selon les conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de renoncer à l'allumage du feu d'artifice.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Christian Zutter, chef du protocole, 021 315 22 10 / 079 792 91 04**

Plus d'informations sur le [site web de la Ville](#)

Lausanne, le 25 juillet 2019